

DOSSIER DE CANDIDATURE CAP AGENT DE SECURITE

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT :

Nom :

Prénoms de l'état civil :

.....

Téléphone du Responsable :

CLASSE DEMANDEE :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
CAP Agent de Sécurité		

REGIME DEMANDE

EXTERNE

DP

INTERNE

**Merci de
coller une
photo récente**

PRESENTATION DU GROUPE SCOLAIRE

Le GROUPE SCOLAIRE SAINT JOSEPH – LA SALLE est un établissement catholique d'enseignement lié à l'Etat par un contrat et sous tutelle des Frères des Ecoles Chrétiennes, congrégation religieuse fondée par Saint Jean-Baptiste de La Salle en 1680.

Le souhait des responsables et de toute l'équipe éducative est que chacun puisse y vivre et travailler dans un climat de liberté et de responsabilité qui permette à tous et à chacun d'atteindre le meilleur épanouissement dont il est capable.

Dans cet esprit, les parents sont invités à prendre une part active à la marche de l'établissement.

L'admission au GROUPE SCOLAIRE SAINT JOSEPH – LA SALLE suppose de la part de l'élève et de ses responsables légaux qu'ils adhèrent au projet éducatif de l'établissement.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

ENTRETIEN

Dossier reçu le :

Rendez-vous le :

avec.....

AVIS

Favorable Défavorable Liste d'attente

internat effectif complet

Observations :

.....

Dossier de scolarisation : OUI NON

SECRETARIAT

DATE ENTREE :

DATE SORTIE :

SAISIE CHARLEMAGNE

SAISIE EXCEL

INSCRIPTION DEFINITIVE :

OUI NON

A COMPLETER EN LETTRES MAJUSCULES

RENSEIGNEMENTS GENERAUX DU CANDIDAT

Sexe : Masculin Féminin Date de naissance :/...../.....
 Lieu de naissance : Département de naissance :
 Pays de naissance : Nationalité :
 Numéro de téléphone portable du candidat :
 Adresse mail du candidat :

REPRESENTANTS LEGAUX

Père & Mère Père Mère Tuteur Candidat lui-même

SITUATION PARENTALE : Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Célibataire Veuf(ve)
 pacsé(e) concubinage

Dans le cas où les parents sont séparés	AUTORITE PARENTALE : <input type="checkbox"/> Père & Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère
	RESIDENCE PRINCIPALE DE L'ENFANT : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Garde alternée

RESPONSABLE PAYEUR : Père & Mère Père Mère Candidat lui-même
 Autres :

	RESPONSABLE LEGAL 1 <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Candidat lui-même	RESPONSABLE LEGAL 2 <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Candidat lui-même
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
COMMUNE		
TEL. DOMICILE		
TEL. PORTABLE		
E-MAIL		
NOMBRE D'ENFANTS		
NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISES		
PROFESSION		
NOM DE L'ENTREPRISE		
TEL. BUREAU		
N° POSTE		

ETABLISSEMENT PRECEDENT

ETABLISSEMENT Privé sous contrat Privé hors contrat Public

NOM :

ADRESSE :

.....

Dernière classe fréquentée : Date de sortie :

ATTESTATION

Je soussigné(e)
agissant en qualité de Père, Mère ou Tuteur du candidat,
sollicite son admission au Groupe Scolaire SAINT JOSEPH – LA SALLE et atteste l'exactitude des informations fournies.

La demande de candidature se fait-elle avec l'accord des deux parents ? OUI NON

Dans le cas de parents séparés ou divorcés, vous devrez fournir une autorisation manuscrite du parent non présent le jour de l'inscription donnant son accord pour l'inscription de son enfant dans l'établissement.

A....., le

Signature de l'élève	Signature du (des) responsable(s) légal(aux)	
	M./Mme.....	M./Mme.....

Une demande d'admission ne préjuge pas l'admission définitive de l'élève dans la classe désirée.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- photocopie des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours
- photocopie des bulletins scolaires de l'année passée
- copie du P.A.P. et/ou P.A.I pour les élèves concernés.
- dans le cas de parents séparés ou divorcés, fournir une autorisation manuscrite du parent non présent le jour de l'inscription donnant son accord pour l'inscription de son enfant dans l'établissement.

En l'absence de ces pièces, le dossier ne pourra pas être étudié.